

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien / Licence d'Études Théâtrales

CONCOURS D'ENTRÉE 2019

Date limite de dépôt : **vendredi 14 décembre** (cachet de la poste faisant foi)

Le dossier doit être renvoyé à l'adresse suivante :
CONCOURS ESAD, Forum des Halles cidex 275, 75045 Paris cedex 01
(Pas d'envoi recommandé, pas de Chronopost, pas de Colissimo)

I - IDENTITÉ DU CANDIDAT

Civilité : Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Adresse (n° et voie) :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : / / / // Email :

Une convocation individuelle précisant le jour et l'heure de convocation vous sera adressée par mail : **veillez à inscrire une adresse mail lisible.**

Date de naissance* (jj/mm/aa) : (âge au 1^{er} octobre 2019) : ans.

Lieu de naissance : Nationalité :

N° I.N.E. (identification nationale des étudiants)** :

Contact en cas d'urgence – NOM : Tél. :

* Vous devez remplir une demande de dérogation à la limite d'âge, disponible en annexe page 9, si vous avez moins de 18 ans ou plus de 27 ans au 1er octobre 2019.

** Ce numéro est composé de 10 chiffres et une lettre. Il est indiqué en haut sur le relevé de notes du Baccalauréat, en tant qu'« Identifiant national ». Si vous n'avez pas ou pas encore votre Baccalauréat, vous pouvez laisser cette ligne vide.

II - BOURSE D'ÉTUDE

Toutes demandes de bourses et de logement sont à faire auprès du Crous de Paris **avant le 31 mai** de l'année du concours www.crous.fr, n'attendez pas d'avoir les résultats !

>> Etablissement : Académie de Paris > école Art et Archi. > « Pôle Sup. Ens. Art. Paris Boulogne »

III - PARCOURS ARTISTIQUE

Etes-vous actuellement inscrit dans un établissement d'enseignement artistique ? OUI NON*

Si oui, lequel ? Discipline :

>> Formation artistique dans le théâtre et les autres disciplines*

*Nous vous demandons de joindre à votre dossier les attestations de vos écoles justifiant votre formation.

FORMATION(S)	Etablissement(s)	Année
DERNIER DIPLOME OBTENU : FORMATION ARTISTIQUE THEATRE		
AUTRES FORMATIONS ARTISTIQUES		

EXPERIENCE ARTISTIQUE			
	Descriptif	année	Professeurs/ Compagnie/ Employeur
PRATIQUE THEATRE AMATEUR OU PROFESSIONNEL			
AUTRES EXPERIENCES SIGNIFICATIVES			

IV – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Joindre obligatoirement le diplôme ainsi qu'une traduction assermentée pour les parcours étrangers.

>> Vous avez un baccalauréat / équivalent étranger OUI NON*

Année d'obtention :

Intitulé de baccalauréat et de la spécialité :

Nom de l'établissement:

Ville / Pays :

*Si vous avez répondu « non », merci de remplir la demande de dérogation au baccalauréat (annexe 3, page 9).

>> Vous passez votre baccalauréat en juin 2019 OUI NON

Intitulé de baccalauréat et de la spécialité :

Nom de l'établissement de préparation :

Ville / Pays :

V – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (post-baccalauréat)**>> Formation suivie en licence d'Arts du spectacle / Etudes Théâtrales :** OUI NON

Dernière année d'inscription :

Nom et niveau de la formation :

Nom de l'établissement – ville / pays :

>> Autre formation suivie en enseignement supérieur : OUI NON

Dernière année d'inscription : Niveau validé :

Intitulé de la formation :

Nom de l'établissement – ville :

VI. LE CONCOURS 2019**Pour le premier tour, vous devez préparer :****> Une scène dialoguée du répertoire classique français ou étranger à choisir dans la liste d'auteurs imposés suivante :**

Beaumarchais, Beckett, Brecht, Büchner, Camus, Claudel, Corneille, Eschyle, Euripide, Feydeau, Garnier, Horvath, Hugo, Ibsen, Kleist, Labiche, Lenz, Maeterlinck, Marivaux, Molière, Musset, Ostrovsky, Rotrou, Sartre, Sophocle, Shakespeare, Schiller, Strindberg, Tchekhov, Wedekind.

> Une scène dialoguée du répertoire contemporain français ou étranger à choisir dans la liste d'auteurs imposés suivante :

Anaïs Allais, Baptiste Amann, Alexandra Badéa, Hakim Bah, Howard Barker, Mario Batista, Edward Bond, Martin Crimp, Simon Diard, Aiat Favez, Jon Fosse, Didier-Georges Gabily, Claudine Galéa, Peter Handke, Anja Hilling, Elfriede Jelinek, Sarah Kane, Dennis Kelly, Bernard-Marie Koltès, Koffi Kwahulé, Jean-Luc Lagarce, David Lescot, Hanoeh Levin, Anjelica Lidell, Déa Loher, Arne Lygre, Linda McLean, Philippe Malone, Stéphanie Marchais, Marius von Mayenburg, Wajdi Mouawad, Magali Mougel, Heiner Müller, Mariette Navarro, Marie Ndiaye, Lars Noren, Pier Paolo Pasolini, Nadège Prugnard, Olivier Py, Pascal Rambert, Falk Richter, Sandrine Roche, Pauline Sales, Frédéric Sonntag, Gwendoline Soublin, Carole Thibaut, Yann Verburgh.

> Une forme performative qui exclut toute scène du répertoire et qui définit l'artiste que vous souhaitez devenir. C'est une opportunité de montrer votre univers personnel à partir d'un travail d'écriture, de montage de textes, ou une approche différente par le corps, ou les outils du plateau (son, vidéo etc.).**IMPORTANT :**

Le candidat doit se présenter avec ses partenaires.

Toute proposition ne doit pas excéder 3 minutes.

Le jury entendra au moins deux de ces trois scènes.

Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat à tout moment.

Si votre/vos partenaire(s) passent le concours également, merci de préciser leurs noms :

.....

Si vous désirez faire une scène double* avec un ou des candidats nommés ci-dessus, merci de mettre un astérisque (lisible et identifiable) à côté de leurs noms.

Avez-vous des dates d'indisponibilité **?

> Avez-vous déjà présenté le concours d'entrée de l'ESAD ? OUI NON

Si oui, en quelle année :

> Avez-vous déjà présenté le concours d'entrée à d'autres écoles nationales ? OUI NON

Si oui, lesquelles ?

> Êtes-vous candidat cette année à d'autres écoles supérieures d'art dramatique ? OUI NON

Si oui, lesquelles ?

* Une scène double est une scène commune à deux candidats : ils se donnent la réplique et sont évalués tous les deux, en même temps, par le jury.

** Une fois votre convocation envoyée, aucun changement ne sera possible.

V – RÈGLEMENT DES FRAIS DE CONCOURS

>> Pour régler les frais d'inscription au concours, merci de joindre au dossier **un chèque de 70€ à l'ordre du Trésor Public** et de compléter les informations ci-dessous :

Civilité : Madame Monsieur

Nom et prénom du candidat:

adresse postale :

.....

adresse mail :

nom du porteur du chèque :

N° du chèque :

Nom de la banque :

*Pour faciliter le traitement des dossiers et éviter la perte de chèque,
Veuillez agraffer votre chèque ici, merci.*

>> Tout chèque mal rempli ou non signé entraînera un refus du dossier d'inscription.

VIII – POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER

>> Pour tous les candidats, voici les documents à nous transmettre :

- un chèque de 70€ libellé à l'ordre du **Trésor Public** (ce montant correspond aux frais de concours)
- 2 photos d'identité, dont une à coller sur le dossier
- Le présent dossier dûment rempli (à l'exception de certaines annexes si vous n'êtes pas concerné(e)s et de la dernière page que vous devez conserver)
- une lettre de motivation (annexe 1 ou sur papier libre)
- les attestations de vos écoles justifiant de vos formations artistiques principales antérieures (théâtre, danse, cirque...) (annexe 2). (8h par semaine minimum). Les diplômes de fin de formation ainsi que les attestations de vos écoles sont acceptés s'ils mentionnent le volume horaire de cours par semaine.
- une photocopie de votre pièce d'identité recto/verso
- une photocopie du diplôme du baccalauréat ou diplôme équivalent. Le relevé de notes du baccalauréat est accepté.
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à la compétition daté de moins de trois mois

>> Si concerné(e) : vos demandes de dérogations accompagnées des justificatifs nécessaires

- demande de dérogation au baccalauréat (annexe 3)
- demande de dérogation à la limite d'âge (annexe 4)

>> Pour les candidats de nationalité étrangère (EEE et hors EEE) :

- une copie de l'original + la traduction officielle et assermentée du diplôme équivalent au baccalauréat

A titre informatif :

Le candidat devra également présenter après admission, **lors de son inscription définitive au mois de septembre** :

- 1 attestation d'affiliation sécurité sociale
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile 'Vie scolaire - extra scolaire', ou 'Vie étudiante'

Étudiants hors Espace Économique Européen :

- photocopie du titre de séjour en cours de validité
- photocopie de l'un des visas suivants (à l'exclusion de tout autre) : Étudiant, Long séjour 6 mois.

IX – CONFIRMATION DE CANDIDATURE

RAPPEL :

Tous les champs sont obligatoires / votre dossier d'inscription doit être accompagné des pièces justificatives demandées en point VIII / Prenez connaissance du règlement intérieur et du règlement aux études sur le site internet du PSPBB.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Je certifie avoir pris connaissance et m'engage à respecter le règlement intérieur, le règlement aux études ainsi que des critères d'évaluation relatifs aux concours d'entrée en vigueur dans l'établissement.

Date : Nom et prénom du candidat :

Signature du candidat :

DOSSIER À ENVOYER À
CONCOURS ESAD, Forum des Halles cidex 275, 75045 Paris cedex01
(Pas d'envoi recommandé, pas de Chronopost, pas de Colissimo)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des concours d'entrée et de la scolarité. Les destinataires des données sont : le PSPBB et l'Université Sorbonne-Nouvelle – Paris 3. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Elodie Ober, 12 place carrée, Forum des Halles, 75001 Paris



ANNEXE 2

ATTESTATION JUSTIFIANT D'UNE FORMATION INITIALE (8h par semaine minimum)

Les diplômes de fin de formation ainsi que les attestations de vos écoles sont acceptés s'ils mentionnent le **volume horaire de cours par semaine.**

ETABLISSEMENT DELIVRANT L'ATTESTATION
Nom du conservatoire, du cours, de l'école, ou de l'atelier de formation:
Adresse :
Code postal - Ville :
Nom(s) du (ou des) professeur(s) :
Nombre d'heures de cours hebdomadaires :

Je soussigné(e)
 agissant en qualité de
 certifie que : né(e) le :
 a suivi avec assiduité une formation en pour
 la période suivante (préciser les dates) :

Fait à :

Le :

Signature :

Cachet de l'établissement :



esad école
supérieure
d'art
dramatique

ANNEXE 5

Document à conserver par le candidat

>> DÉROULEMENT DU CONCOURS :

1er TOUR – Du 24 février au 9 mars 2019 inclus (excepté les dimanches) *

Les candidats admis à passer le concours seront convoqués à l'une des dates de cette période.

Ils doivent préparer :

1. Une scène dialoguée du répertoire classique français ou étranger à choisir dans la liste d'auteurs imposés (3 minutes maximum) :
2. Une scène dialoguée du répertoire contemporain français ou étranger (3 minutes maximum) à choisir dans la liste d'auteurs imposés :
3. Une forme performative qui exclut toute scène du répertoire et qui définit l'artiste que vous souhaitez devenir. C'est une opportunité de montrer votre univers personnel à partir d'un travail d'écriture, de montage de textes, ou une approche différente par le corps, ou les outils du plateau (son, vidéo etc.).

Le jury entendra au moins deux des formes proposées par le candidat.

>> Les scènes doubles sont possibles. Deux candidat(e)s au concours d'entrée de l'ESAD peuvent passer une scène ensemble et être évalué(e)s en même temps sur celle-ci.

2e TOUR - Les 22 et 23 avril 2018*

Les candidats admis seront convoqués le 22 ou le 23 avril à une heure précise.

Ils doivent préparer :

1. Une scène dialoguée du répertoire contemporain français ou étranger (3 minutes maximum) à choisir dans la liste d'auteurs imposés du premier tour. Un nouveau choix de scène sera le bienvenu.
2. Un texte imposé dont l'auteur et le titre seront envoyés par mail aux candidats à l'issue du 1^{er} tour. Le texte sera également mis à disposition sur le site internet de l'ESAD.

3e TOUR (stage d'admission) - du 23 au 26 avril 2018 inclus*

Les candidats travaillent avec des professionnels du spectacle vivant.

Les étudiants définitivement admis formeront la promotion 2019-2022.

**Les dates indiquées ci-dessus sont susceptibles de modification en fonction du nombre de candidats à auditionner.*

>> A LIRE ATTENTIVEMENT

• La date limite d'inscription au concours est le **14 décembre 2018** (cachet de la poste faisant foi).

• L'envoi des convocations se fait dans la semaine du 21 janvier 2019.

À partir du 25 janvier 2019, si le candidat n'a pas reçu sa convocation il doit s'adresser au bureau de l'ESAD.

• Nous demandons aux candidats et à leurs partenaires de rester disponibles sur les dates non mentionnées dans les indisponibilités du présent dossier.

• Attention les frais d'inscriptions de 70 € ne sont en aucun cas remboursables.

L'ESAD ne pourra en aucun cas revoir votre date de convocation. Merci de vous rendre disponible sur l'ensemble des dates du concours.

>> RENSEIGNEMENTS

www.esadparis.fr (Rubrique « Le concours »)

esadparis@gmail.com

01 40 13 86 25